L'animisme juridique : Quand un fleuve ou la nature entiÃ"re livre procÃ"s

Dossier de

de /> la rédaction de H2o October 2023

Le 30 mars 2011, quelque chose de tout à fait inédit est advenu devant la Cour de justice provinciale de Loja, à 430 kilomÃ"tres de Quito, la capitale de l'Équateur. La riviÃ"re Vilcabamba, plaignante d'un procÃ"s, a pu faire reconnaître par la justice que ses propres droits étaient menacés par le projet de développement d'une route. Ce dernier mettait en péril le débit du cours d'eau et a donc été stoppé. Aujourd'hui, de l'Ouganda à la Nouvelle-Zélande, divers pays suiv cette voie en ouvrant leurs systÃ"mes pénaux à ces démarches juridiques qui permettent à une entité naturelle, à un écosystÃ"me ou à la nature tout entiÃ"re de devenir une personne juridique et, à ce titre, d'avoir des droits. Autant d'innovations qui suscitent l'espoir de certains militants écologistes mais rappellent également combien le droit peut être plastique et créatif au gré des époques : depuis ces procÃ"s du Moyen-Ã,ge où l'on pouvait trouver des animaux à la bar de la défense, en passant par l'Inde où un avocat a porté plainte contre un dieu jusqu'à notre époque contemporaine où personne ne trouve anormal qu'une entreprise puisse être considérée comme une personne juridique.

Se plonger dans la genà se et l'à volution des expà riences à quatorienne et bolivienne permet de voir à l'œuvre les diffà rentes formes que peut prendre l'animisme juridique, ses possibilità s comme ses limites. C'est ce que nous propose de faire Diego Landivar, enseignant chercheur en à conomie, directeur d'Origens Media Lab, ESC Clermont Business School.

The Conversation